



Déclaration au CAEN du 3 février 2014

La FSU, comme d'autres organisations syndicales, n'a pas siégé au précédent CTA ce qui a poussé au report du CAEN à ce jour. Pour la FSU, il s'agit de contester à la fois la méthode employée conduisant à la fermeture du LP de Romagnat, sans débattre avec les personnels et aussi sur le fond du projet du « Grand Clermont » qui concentre toutes les filières attractives sans réfléchir à un projet englobant la Région. C'est pourquoi, nous demandons un moratoire et nous apportons tout notre soutien aux personnels des lycées de Romagnat et La Fayette.

En confirmant le pacte de responsabilité, le président de la république a clairement confirmé le choix d'une politique économique libérale. S'il n'a pas précisé les contreparties demandées aux entreprises à la suppression des cotisations employeur pour la branche famille, il a clairement dit que la « condition » de sa réalisation serait la réduction toujours plus forte des dépenses publiques. Dans un contexte de crise économique très puissante, la réduction de la dépense publique aggravera la situation de tous et plus particulièrement des populations les plus en difficulté !

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment de la population via ses services publics, sa fonction publique et de ses agents, qui ont déjà largement contribué à l'effort d'économies depuis des années.

Dans le primaire :

Au niveau national, l'école primaire bénéficiera de 2355 créations concrètes, chiffre moins important que l'an dernier (3 046). Compte tenu des 30 400 élèves supplémentaires attendus cette année, des besoins énormes pour déployer le « plus de maîtres que de classes », pour réussir la scolarisation des enfants de moins de trois ans, pour reconstituer les RASED et les brigades de remplacement, pour assurer une formation de qualité des professeurs des écoles, la priorité au primaire se présente en retrait. La loi de refondation n'est pas en rupture avec les politiques précédentes et la réforme des rythmes scolaires ne sert qu'à masquer les insuffisances de la loi d'orientation.

Notre académie n'échappera pas à cette logique : l'année dernière, la dotation académique était de 10 postes pour une prévision d'effectifs de + 341 (soit 1 poste pour 34 élèves prévus), cette année avec 11 créations de postes pour + 843 élèves (hors effectifs et dotation compensatoire au gel des postes dans le CANTAL) dotation compensatoire confirmée par le Ministre de l'Education lors de sa venue à AURILLAC ; soit une dotation de 1 poste pour 77 élèves supplémentaires, les besoins des départements ne pourront pas être satisfaits.

La préparation de la rentrée 2014 sera encore plus difficile que celle de 2013 dans de nombreux endroits de l'Académie. Finalement pour faire face à l'augmentation de 681 élèves dans le Puy de Dôme et assurer le moratoire obtenu suite à de fortes mobilisations initiées par la FSU dans le Cantal, Madame Le Recteur, vous prévoyez de supprimer encore 9 postes dans l'Allier et 5 dans la Haute-Loire alors que pour ces deux départements, la hausse des effectifs est estimée à 162 élèves. C'est inacceptable.

Pour la FSU, le moratoire sur l'école rurale demandé par la FSU du Cantal est une revendication légitime, tout comme le sont les demandes de création de classes, de reconstitution des RASED et des brigades de remplacement, d'extension du « plus de maîtres que de classes » et de relance de la formation continue sur l'ensemble des 4 départements.

Nous réaffirmons que la FSU du Cantal a toujours conditionné son acceptation du moratoire au fait que le gel de moyens en résultant devait être prévu par le ministère dans la dotation académique. Nous vous demandons donc solennellement, Madame le Recteur, d'interpeller le ministre de l'Education Nationale

sur l'ensemble de ces questions ainsi que sur le réexamen à la hausse de la dotation académique. La FSU demande que les engagements pour le primaire soient tenus et cela nécessite d'autres investissements budgétaires.

En dépit des annonces sur la mise en place réussie de la réforme des rythmes scolaires, la FSU continue de demander le retrait du décret et l'ouverture de négociations sur la réorganisation du temps scolaire. Le gouvernement doit pouvoir garantir aujourd'hui les moyens de sa mise en œuvre et de son fonctionnement sur tout le territoire de façon pérenne, et certifier qu'elle est de nature à améliorer la réussite des élèves et les conditions de travail des enseignants.

La FSU dénonce le report des opérations de carte scolaire après les élections municipales. Cette décision sera lourde de conséquences sur les conditions de préparation de la rentrée et aura des répercussions sur les opérations de gestion des personnels. Le calendrier de l'éducation nationale ne doit pas être tributaire du calendrier électoral. Les questions d'éducation n'auraient-elles pas leur place dans le débat républicain et démocratique ?

Second degré :

Notre académie se voit doter pour la deuxième année consécutive d'emplois supplémentaires, dont nous espérons que ceux-ci seront réellement implantés et non pas bloqués pour des stagiaires ! Néanmoins, ces créations, déjà insuffisantes au regard de l'augmentation des effectifs élèves (+525 élèves pour 36 ETP), se font malheureusement essentiellement en HSA ! Nous dénonçons de nouveau l'augmentation du nombre de HSA par emploi qui atteint un niveau jamais atteint jusqu'à présent suite à une augmentation de 3,8% ! Pour rappel, depuis 2007, le nombre de HSA par emploi a augmenté de plus de 44% !

Ces 14 créations réelles n'empêcheront pas de nouvelles dégradations, la diminution du H/E dans les collèges en est le meilleur exemple. Elles ne rattraperont pas les 474 suppressions de postes depuis 2007, alors que les effectifs ont augmenté de près de 4000 élèves sur la même période, soit une augmentation de 5% !

La réalité de la rentrée 2014 dans les établissements, notamment sur la question décisive des effectifs par classe, ne va connaître aucune amélioration. Dans ces conditions aucune autre perspective que celle d'un statu quo mortifère interdisant toute dynamique de progrès, réalité très préoccupante pour l'avenir des jeunes, mais aussi pour la formation du citoyen. Vous devez mesurer aussi la perte de confiance qui en résulte dans la profession. Ce sont la désillusion et le découragement qui dominent aujourd'hui dans les salles des professeurs tant le décalage entre les attentes, les annonces et la réalité du terrain est fort. Aucune perspective n'est ouverte permettant de croire en un avenir moins sombre. Votre recherche d'affichage de créations d'emplois en début de document ne résiste pas à l'épreuve de vérité du bilan des DGH allouées aux établissements.

Dans les collèges, le H/E continue de se détériorer avec une baisse de 0,4% pour une augmentation de près de 100 élèves. Pour mémoire le H/E a baissé de 7,3% quand les effectifs ont bondi de près de 10% sur la période 2006/2014. Le collège accusé de tous les maux, et ses personnels assommés sous des réformes incompréhensibles et inefficaces est de plus en plus le parent pauvre du système éducatif. Quel manque d'ambition pour nos enfants ! Et ce ne sont pas 3 malheureuses créations de postes et 144 HSA qui y changeront quelque chose.

Dans les lycées, la création de 23 ETP (avec 177 HSA en plus), faisant suite aux 43 ETP de l'an dernier est positive et permet de conserver le H/E alors que les effectifs augmentent de près de 500 élèves. Le

maintien des effectifs de classe à 35 est ainsi acté. La mise à plat de la réforme des lycées que le SNES-FSU réclame est d'une grande urgence !

Pour la Voie Professionnelle sous statut scolaire, nous espérons une amélioration du cru 2014 et en définitive nous constatons la même tendance que les années précédentes :

- diminution des emplois, augmentation du nombre des HSA par PLP, fragilisation de certains établissements par la baisse de leur dotation sans compensation comme la SEP de Commeny ou les LP de Gannat et Albert Londres dans l'Allier, comme Jean Monnet et l'EREA d'Aurillac dans le Cantal, comme Auguste Aymard, Jean Monnet et Charles et Adrien Dupuy ou l'Erea de Brioude en Haute-Loire alors que le Privé trône déjà 45% des élèves sans compter le CFA de Bains ; sans relever tous les ajustements/disparitions de groupes et autres prépa concours dans toute l'Académie.

Mais le fleuron de la rentrée 2014 reste la « vision » stratégique du Grand Clermont : dans nos EPLE qu'ils relèvent de la Voie Professionnelle ou Technologique, c'est le début du Grand Jeu initié par le CRA dont nous connaissons d'ores et déjà les seuls vrais perdants : les collègues quelque soit leur métier ou leur statut ! Nous rappelons dans cette instance que nous avons déjà vécu les affres de la réforme des BAC PRO 3 ans portées par certaines OS de la VOIE PRO au moins pendant un temps !

La FSU a fait des propositions de remise à plat de ce schéma nous espérons dans ce CAEN la réponse à celles-ci.

Au final la déception n'est pas grande puisque l'attente était nulle, mais le ressentiment des personnels et leur sourde colère ne cessent quant à eux de monter !

Expérimentation du SPRO :

Pour la FSU il est nécessaire d'avoir une approche différenciée de l'orientation scolaire et de l'orientation des adultes, et dénonce pour cette raison des tentatives de décentralisation du service d'orientation de l'Education Nationale, qui sont confirmés avec la présentation au CCREFP du 6 décembre 2013.

Tous les publics ont droit à une information objective et fiable ainsi qu'à un accompagnement qualifié et personnalisé pour réaliser leurs projets personnels de formation ou d'accès à la qualification et à l'emploi. Le service public doit y prendre toute sa place car il est le seul à offrir des garanties de gratuité et d'impartialité, de qualification de ses personnels et de respect des règles déontologiques.

Dans le cadre de cette expérimentation, il est nécessaire que le SPRO reconnaisse la spécificité des besoins des publics scolaires et salariés et en tire les conséquences en structurant le SPRO en 2 branches :

- L'une, la branche scolaire, représentée par l'actuel réseau des CIO dotés de co-psy plus nombreux pour assurer un véritable suivi.

- L'autre, la branche « salariés ou en recherche d'emploi », doit être structurée autour des services public (Pôle-emploi, les GRETA, l'AFPA et les Missions Locales) travaillant en articulation avec des organismes spécialisés pour des publics spécifiques comme les FONGECIF.

Ces deux branches doivent s'articuler étroitement, en s'appuyant sur les maillages existants, dans le respect des missions, des statuts et des champs de compétence des uns et des autres.

La différenciation des publics, l'articulation des compétences respectives de l'Etat et de la Région sont nécessaires pour produire des réponses pertinentes. La coordination de leurs attributions propres doit être précisée dans le cadre d'une convention qui respecte les missions propres des personnels. La FSU s'opposera à toute décision visant à rendre obligatoire l'engagement des personnels dans des actions ne concernant pas leur public prioritaire ou leurs missions propres ou mettant en cause leurs droits et leurs conditions d'exercice

La mission de coordination, confiée aux régions ne doit pas s'accompagner de la création d'une structure de gouvernance locale qui viendrait chapeauter les différents services et conduirait inévitablement à des conflits de priorité d'action.

Journée de retrait de l'école : la FSU dénonce l'instrumentalisation de L'Ecole par l'extrême droite

Certaines mouvances extrémistes appellent les parents d'élèves à retirer leurs enfants de l'école une journée par mois pour refuser la prétendue « théorie du genre ». Leur propagande est un tissu de mensonges, de calomnies et de manipulations. Cette campagne agressive et réactionnaire, qui vise à effrayer les parents d'élèves, a malheureusement eu de premiers effets dans certains établissements scolaires avec parfois des chiffres d'absentéisme importants.

La FSU réaffirme que l'application à l'école de la « théorie du genre » est une invention des réactionnaires. Elle s'indigne d'une confusion, volontairement entretenue, entre le souci légitime du service public d'éducation de lutter contre les discriminations filles/garçons et cette théorie.

C'est bien le rôle de l'école de lutter contre les préjugés et les stéréotypes facteurs d'inégalités, d'exclusion et parfois même de violence. C'est aussi le rôle de l'école de former les futur-es citoyen-nes aux valeurs d'égalité entre les filles et les garçons. L'éducation à l'égalité et à la sexualité, présente depuis longtemps dans les programmes de l'éducation nationale, ne doit pas être remise en cause !

La FSU n'acceptera pas que l'Ecole soit le terrain d'une instrumentalisation des élèves et des familles à des fins partisans extrémistes. Elle dénonce cette tentative visant à saper la confiance entre l'école publique et les parents. La FSU estime qu'il serait dangereux pour les élu-es de jouer avec l'Ecole en cautionnant ces actions.